

LES DOSSIERS

TRIMESTRIEL / SEPTEMBRE 2017 n° 11 [ 9,50 € ]



MANGER  
AUTREMENT

Vers une alimentation durable

MANGER AUTREMENT

En partenariat avec



M 05231 - 11 - F: 9,50 € - RD



ISSN 2426-8313

(France métropolitaine)

L'ACTUALITÉ CITOYENNE

ENTREPRISE  
« Renouveler  
le dialogue social »

REPORTAGE  
Grenoble, territoire  
en transition



Pierrot Lottinik

# MANGER AUTREMENT

Vers une alimentation durable

## 6\_ ENJEUX

### Un modèle insoutenable

- 6 Produire mieux, pour tous
- 14 Bientôt une nouvelle PAC ?
- 18 Afters 2050 : un plan pour sauver la ferme France

## 22\_ AGIR

### Guide pour une alimentation durable

- 22 Faire évoluer les politiques
- 26 Soutenir les producteurs du Sud
- 30 S'attaquer à la précarité alimentaire
- 34 Réduire le gaspillage près de chez soi
- 38 Faire contrepoids aux géants de l'agroalimentaire
- 41 Manger bio
- 45 Soutenir la pêche durable
- 48 Partir à la reconquête du goût
- 50 L'enseignement agricole, un axe stratégique
- 52 Du bio à la cantine

## 56\_ REPÈRES

### L'alimentation en dix questions

- 56 Peut-on changer les pratiques alimentaires ?  
Entretien avec Jean-Pierre Poulain et Claude Fischler
- 60 Faudra-t-il tous devenir végétariens ?
- 63 Peut-on abattre les animaux avec humanité ?
- 66 Peut-on éviter les OGM ?
- 70 Faut-il bannir l'huile de palme ?
- 73 Peut-on se fier à ce qu'il y a dans son assiette ?
- 76 Le vin français va-t-il décrocher des pesticides ?
- 80 Comment mettre fin à la crise du lait ?
- 82 Les insectes, nourriture de demain ?

## L'ACTUALITÉ CITOYENNE

### 84\_ PHOTO

### 86\_ EN BREF

### 88\_ ENTRETIEN

« Renouveler le dialogue social »  
Entretien avec Anne-Marie Mourer

### 90\_ REPORTAGE

Grenoble, territoire en transition

### 94\_ ÉCRANS

### 96\_ LECTURES

# LES DOSSIERS



Amélie Bernost - BSIF Vente de produits locaux bio en Haute-Savoie

**AGIR**

# GUIDE POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

## Faire évoluer les politiques

Changer nos modes alimentaires se joue aussi bien au niveau individuel que collectif. Les politiques publiques ont ici un rôle central à jouer. Et cela à toutes les échelles, du local au global.

**E**t si on changeait tout ? En publiant en 2015 « Un coup de fourchette pour le climat », le Réseau Action Climat a jeté un pavé dans la mare... Non, nos modes alimentaires ne sont pas durables. Pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris fin 2015 et contenir la hausse

des températures au-dessous de 2 degrés d'ici la fin du siècle, il est plus que temps de faire du ménage dans nos paniers et nos assiettes, en agissant au niveau aussi bien individuel, local que global. Voici quelques pistes d'action. A un niveau individuel, pour réduire l'empreinte carbone de son alimentation, une démarche simple et efficace consiste à réduire les portions et diminuer les produits gras en

préférer (sans les substituer totalement) les légumes à la viande. Il faut également privilégier les produits de saison et si possible locaux, opter pour le bio cultivé sans produits chimiques et éviter les aliments transformés... Ainsi, aller au marché plutôt que se rendre en grande surface permet de concilier tous ces objectifs en limitant à la fois l'usage de la voiture et le recours aux emballages.

### Les territoires en première ligne

Mais aussi utiles soient-elles, ces actions ne peuvent avoir qu'un effet limité si les pouvoirs publics ne s'engagent pas de leur côté... En utilisant leur bulletin de vote ou en s'engageant dans des associations, les consommateurs peuvent faire évoluer les pratiques de leur territoire, qui est en première ligne pour mettre en œuvre l'accord de Paris. Sept villes françaises – Paris, Marseille, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Montpellier et Nantes – et le département de Gironde figurent parmi les 144 collectivités mondiales qui ont signé depuis octobre 2015 le pacte de Milan. Elles se sont ainsi engagées à

créer des systèmes alimentaires territoriaux durables. D'autres collectivités, à l'instar de Rennes, Toulouse ou des Hauts-de-France, (ex-région Nord-Pas-de-Calais) ont joué les précurseurs dans le cadre d'une initiative lancée en 2014 par l'Association des régions de France.

**Aller au marché plutôt que se rendre dans une grande surface permet de concilier des objectifs sociaux et écologiques**

Première étape pour toutes ces collectivités : dresser un état des lieux. Que produit-on ? Que consomment-on ? D'où viennent les approvisionnements ? Qu'a-t-on envie de consommer ? Quelles sont les potentialités du territoire ? « *Il faut ensuite définir les voies et moyens à mettre en œuvre*, indique

Markéta Braine-Supkova, directrice de l'International Urban Food Network (IUFN), qui accompagne les collectivités volontaires. *La démarche a d'autant plus de chances de déboucher sur des actions concrètes qu'elle associe l'ensemble des citoyens.* »

Pour favoriser ces échanges entre les différents acteurs, Lyon a créé en 2015 le Conseil lyonnais de l'alimentation durable (Clad). Regroupant une trentaine de membres – des services de la ville (éducation, enfance...), des associations du secteur de l'économie sociale et solidaire (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne [Amap], épicerie bio, entreprises d'insertion...) et des laboratoires de recherche –, il se réunit deux fois par an. A l'ordre du jour, un état des lieux des projets en cours et l'étude de nouvelles initiatives pour traduire sur le terrain les dix enjeux prioritaires du plan d'action « Une alimentation durable pour tous à Lyon » arrêté en 2015 : sauvegarde des terres agricoles, consolidation des débouchés de l'agriculture locale, accompagnement des habitants dans la transformation de leur mode de consommation... Des lieux d'échange et de connaissance ont été instaurés pour un nouveau modèle de gouvernance de la politique alimentaire locale, explique Dounia ▶

BIOVALLÉE

## La Drôme montre le cap

**Que de chemin parcouru depuis 2008 !** Créée dans le cadre des grands projets initiés par le conseil régional de Rhône-Alpes, l'association Biovallée, qui a bénéficié d'un budget de 10 millions d'euros entre 2008 et 2016, a depuis organisé plus de 200 actions pour fédérer une centaine de communes de la Drôme autour d'un projet de territoire centré sur le développement durable : installations de nouveaux agriculteurs en bio, développement d'un marché de producteurs animé par une épicerie coopérative, ateliers participatifs ouverts sur la nourriture, fourniture de produits bio et locaux aux cantines scolaires... Citoyens, associations, entreprises et collectivités ont apporté ensemble leur pierre à l'édifice de ce « biotope en mouvement ». « *Partis de l'alimentation, nous nous sommes intéressés à l'habitat écologique et aux déchets, qui sont une autre façon de limiter notre impact sur l'environnement. Aujourd'hui, nous avons créé une masse critique qui forme société. Nous sommes sortis de l'expérimentation* », se réjouit Didier Jouve, le président de l'association, qui espère bien voir le territoire labellisé « territoire à énergie positive ».

► Besson, adjointe au maire de Lyon, chargée de l'économie sociale et solidaire et du développement durable. Des initiatives qui s'inspirent notamment de l'exemple de la ville britannique de Bristol qui, dès 2008, a intégré les associations au sein de son conseil alimentaire local pour bâtir un plan d'action autour de quelques objectifs clés : développement de l'agriculture urbaine, promotion du compostage, renforcement des circuits de commercialisation des produits locaux <sup>[1]</sup>...

A Rennes, depuis juin 2016, le Plan alimentaire durable a pour objectif, « *d'ici la fin de la mandature [en 2020, NDLR], que 40 % des denrées consommées dans les cantines soient issues pour moitié de l'agriculture biologique et pour autre moitié d'exploitations agricoles du haut bassin rennais produisant de manière durable (absence d'OGM, de pesticides...)* », explique Nadège Noisette, adjointe au maire en charge des approvisionnements. La ville s'engage à « *acheter la totalité de leur production aux exploitants locaux et nous leur offrons des prix garantis* », détaille l'élue. Ce plan prévoit aussi de réduire de moitié les gaspillages alimentaires dans les cantines, où 22 % des aliments sont jetés. Un conseil alimentaire local, associant producteurs, transformateurs et citoyens, suit la mise en œuvre de ce programme.

A Grenoble, la métropole travaille à densifier la ville afin que l'étalement urbain ne vienne pas grignoter les terres agricoles. Cette sanctuarisation a été actée dans le plan local d'urbanisme intercommunal. Un travail a également été entrepris pour faciliter la constitution de filières, du champ à l'assiette : nouveaux équipements pour les abattoirs, priorité accordée aux produits locaux dans le marché d'intérêt national\*, valorisation d'une « identité alimentaire locale » par la promotion de produits du territoire sur les marchés, dans les cantines... Et ce, avec l'embauche d'une personne chargée

de mettre en relation les représentants des différentes filières (regroupées au sein d'une association) et la grande distribution. « *Ce programme ambitieux est conduit avec le département de l'Isère, car nous ne pourrions pas nous appuyer sur les seules activités agricoles de la métropole pour nourrir 450 000 habitants !* », précise Christophe Ferrari, président de la métropole. Bordeaux Métropole, le Pays basque et la communauté d'agglomération du Libournais expérimentent également depuis un an un projet de gouvernance alimentaire commun.

### De l'urgence climatique à la solidarité

Si les collectivités multiplient les initiatives, c'est parce qu'elles disposent de marges de manœuvre indéniables. En

France, elles interviennent dans les politiques d'achat des cantines et des établissements publics. Elles ont par ailleurs la maîtrise du foncier et peuvent mobiliser les friches ou racheter les terres en cas de départ à la retraite d'exploitants pour y installer des agriculteurs

adeptes du bio ou des méthodes agrobiologiques. A Nantes, par exemple, la métropole se mobilise pour préempter avant les promoteurs les fermes à l'abandon. Un récent projet mené dans un quartier périphérique en concertation avec les habitants a ainsi permis de « sauver » quelque 8 hectares de terrains afin de revivifier l'ancienne ceinture maraîchère. Une première étape vers la rédaction du futur projet alimentaire territorial dont les grands axes seront débattus avec les acteurs locaux.

Les enjeux sont également sociaux. Remettre l'alimentation au centre des politiques urbaines est un levier pour lutter contre la pauvreté, comme à Bristol, qui, très tôt, a réfléchi à l'accès de tous à l'alimentation. Le conseil départemental de Gironde a également inscrit en janvier 2016

## En France, les collectivités ont la maîtrise du foncier et peuvent mobiliser les friches ou racheter les terres en cas de départ d'exploitants



> **Marché d'intérêt national :** marché de gros réservé aux professionnels dont le plus connu est celui de Rungis.

## Les droits des paysans bientôt reconnus par l'ONU ?

**Mobilisée depuis 2001 en faveur de l'adoption d'une Déclaration sur les droits des paysans par les Nations unies, l'association Via Campesina verra-t-elle bientôt aboutir sa demande ?** Fin 2018, l'Assemblée générale de l'ONU pourrait adopter ce texte dont la dernière mouture sera alors bouclée. Ce document vise à faire reconnaître de nouveaux droits, comme celui de pouvoir accéder à des terres de plus en plus convoitées par des Etats ou des multinationales. Il souhaite aussi la reconnaissance de la possibilité d'utiliser les semences paysannes, à l'heure où le secteur de l'agrochimie tente d'obtenir une modification des normes pour imposer les semences industrielles au nom du respect du droit à la propriété intellectuelle. Le droit à la sécurité alimentaire, avec pour corollaire la capacité des Etats à se protéger des importations, fait aussi partie des points clés de cette déclaration.

« *Même sans valeur juridique contraignante, ce texte peut avoir un impact important* », souligne Pascal Erard, responsable du plaidoyer au Comité français pour la solidarité internationale (CFSI), une des organisations mobilisées pour faire évoluer la position de la France et de l'Union européenne. « *Il y a des précédents, rappelle-t-il. En 2001, la déclaration sur le droit d'accès aux médicaments en cas de pandémie, adoptée par l'assemblée générale de l'ONU, a permis le développement de médicaments génériques dans les pays du Sud, mais elle a aussi obligé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à considérer que ce nouveau droit, indispensable au respect du droit à la santé, primait sur le droit à la propriété intellectuelle dans les différends commerciaux opposant les Etats.* »

la lutte contre la précarité alimentaire dans son agenda 21.

S'engager pour réorienter les productions locales, régionales et par ricochet nationales vers la satisfaction des besoins des consommateurs permet aussi de peser au niveau mondial sur les politiques agricoles. Limiter sa consommation de viande a des incidences sur les achats d'oléagineux brésiliens destinés à l'alimentation animale. Attendre le printemps pour manger des haricots verts rend inutile leur importation depuis le Kenya. De quoi inciter ces pays du Sud à récupérer des terres consacrées aux cultures d'exportation pour les cultures vivrières, tournées vers une consommation locale. L'agriculture familiale des pays en

développement peut ainsi bénéficier de ce double mouvement.

Une réappropriation de leur alimentation par les pays du Sud est déjà en cours, soutenue notamment par des collectivités locales, des associations de production, mais aussi des organisations de solidarité internationale. Ainsi, face à la croissance démographique qui grignote les terres agricoles et aux changements des modes alimentaires qui créent une dépendance accrue à l'égard des importations, Dakar a défini en 2015 les conditions d'une politique alimentaire durable : sécuriser les exportations existantes tout en améliorant la qualité des produits ; développer les circuits courts pour échapper aux centrales d'achat de la grande distribution qui privilégient les produits standardisés... Le document adopté par la capitale sénégalaise concluait cependant à l'impossibilité d'un changement sans modification des politiques agricoles conduites par le gouvernement et promues par les organisations internationales, Organisation mondiale du commerce (OMC) et Union européenne en tête...

« *L'ouverture toujours plus grande des frontières ne permet pas d'assurer la sécurité alimentaire. Tant que les produits alimentaires ne seront pas protégés, le droit à l'alimentation ne pourra pas réellement s'appliquer*, regrette le juriste François Collart-Dutilleul, ancien responsable du programme Lascaux, qui a impliqué 400 chercheurs dans l'élaboration d'un arsenal juridique pour lutter contre la faim. *Car il ne s'agit pas dans bien des cas de faire face à des urgences alimentaires en se fournissant sur les marchés internationaux, mais de permettre aux agriculteurs locaux de vivre de leur activité.* » Prenant acte des blocages à l'OMC, les Etats multiplient les accords de libre-échange bilatéraux qui ne font qu'amplifier les difficultés : par le jeu de ces accords, un produit qui ne peut pas être exporté vers un Etat peut passer par un pays tiers qui, lui, a signé un accord plus favorable. ■ Laurence Estival

[1] Voir « Who feeds Bristol ? Towards a resilient food plan », mars 2011, disponible sur <https://lc.cx/cBZv>